

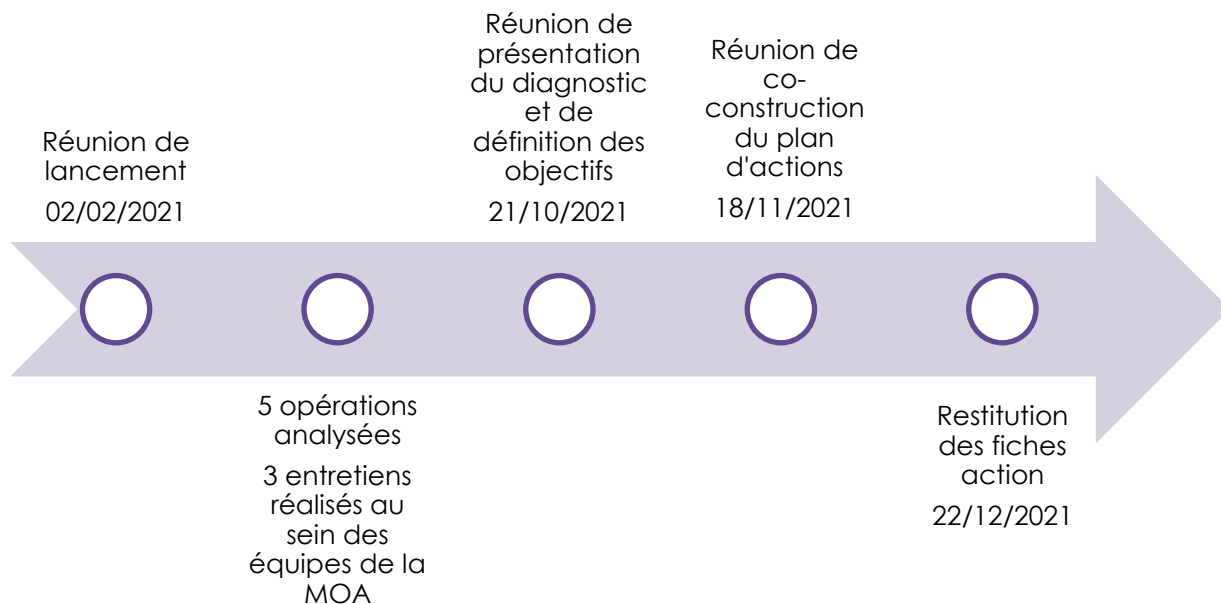
Fiche synthèse de l'AAP Démoclès

Accompagnement global

1/ IDENTITE

- 🕒 **Localisation** : Louviers (27)
- 🕒 **Catégorie** : Collectivités locales
- 🕒 **Mission** : Construction, aménagement et renouvellement urbain
- 🕒 **Taille** : 600 agents
- 🕒 **Typologies de bâtiments** : Logements, Commerces, Bâtiments industriels
- 🕒 **Types d'opérations majoritaires** : Démolition et réhabilitation
- 🕒 **Contact / référent sur l'AAP**
 - OBREBSKI Julia - julia.obrebski@seine-eure.com – Tél : 02.76.46.03.68
 - BASTIDE Laure – Laure.bastide@seine-eure.com

2/ ETAPES DE L'ACCOMPAGNEMENT



3/ LES ACTIONS ASSOCIEES ET LEUR MISE EN ŒUVRE

Objectif	N°	Action	Priorité	Résultats attendus
Formaliser le volet BTP dans la feuille de route économie circulaire de la politique développement durable	1	Définir une stratégie économie circulaire coconstruite et partagée par les directions clés	1	Une feuille de route « économie circulaire volet BTP » validée mi 2022 et coconstruite par les Directions Des ambitions formalisées dans la politique, chiffrés et réévalués chaque année Des moyens adaptés validés
	2	Communiquer sur la stratégie économie circulaire	1	Une stratégie Economie circulaire connue de tous Une connaissance partagée des ambitions portées par la CA Seine Eure en matière d'économie circulaire
Monter en compétences sur le volet économie circulaire	3	Tester l'accompagnement par un AMO EC	1	Utiliser cet accompagnement pour accélérer la dynamique de ce plan d'actions (une partie des actions peuvent être portées par l'AMO) et faire monter en compétences les équipes. Confirmer les actions entreprises (notamment sur l'évolution des outils) par cet expert extérieur
	4	Former sur les obligations réglementaires et les bonnes pratiques	2	Plan de sensibilisation/formation annuel formalisé Collaborateurs et acteurs (in)formés régulièrement au sujet de l'économie circulaire
Faire évoluer les diagnostics déchets vers les diagnostics PEMD	5	Systématiser la réalisation du diagnostic PEMD pour toutes les opérations de démolition et réhabilitation	1*	La réalisation de diagnostics PEMD de qualité répondant a minima aux attendus réglementaires
Développer les missions de MOE sur le sujet de l'économie circulaire	6	Compléter le CCTP type de MOE sur le volet économie circulaire	3	Disposer d'un CCTP type de MOE enrichi sur le volet économie circulaire Assurer une cohérence des pièces administratives (moyens incitatifs / critère de jugement) avec les exigences du CCTP sur le volet économie circulaire Disposer de documents personnalisables à chaque opération afin d'adapter les exigences aux enjeux/contexte de chaque chantier tout respectant a minima les ambitions de la CA Seine Eure
	7	Elaborer un guide opérationnel pour les opérations en MOE interne	3	Des chargés d'opération outillés pour améliorer concrètement les pratiques en matière de prévention et gestion des déchets



Objectif	N°	Action	Priorité	Résultats attendus
Améliorer les marchés de travaux en matière de prévention et gestion des déchets	8	Compléter le CCTP type de marchés de travaux sur le volet économie circulaire	2	Intégration de clauses précises encourageant les entreprises de travaux à proposer des solutions autour de la prévention et la gestion des déchets respectant a minima les ambitions de la CA Seine Eure Engagement de l'entreprise sur la remise d'un SOGED détaillant précisément les mesures mises en œuvre pour la prévention et la gestion des déchets sur le chantier pour chaque opération
	9	Rédiger une trame de charte chantier à faibles nuisances	2	Intégration systématique de la « Charte environnementale chantier à faibles nuisances » dans les marchés travaux de manière contractuelle, permettant une appropriation par tous et un engagement des entreprises sur cette base contractuelle
S'impliquer davantage dans le suivi et la traçabilité	10	Faciliter la production/gestion des documents réglementaires	1	Répondre à une obligation réglementaire avec la tenue du registre déchets et le remplissage du formulaire de récolement (Cerfa 14498*01). Donner au MOA une meilleure visibilité sur la gestion des déchets de ses chantiers et lui permettre d'évaluer l'atteinte des objectifs fixés et de faire évoluer les taux de réemploi et de valorisation Faciliter le remplissage du formulaire de récolement
	11	Construire et suivre des indicateurs clés	2	Un outil de calculs d'indicateurs clés et des données du terrain pertinentes pour le calcul des objectifs
	12	Formaliser des retours d'expériences complet en fin de chantier incluant la prévention et la gestion des déchets	3	Des équipes sensibilisées à une démarche vertueuse de prévention et gestion des déchets Une implication forte du responsable d'opération (et du MOE) dans la démarche avec des étapes de réflexion sur ce qui a fonctionné, ce qui a moins fonctionné, sur les démarches innovantes proposées par le MOE ou les entreprises, sur ce qui pourrait être répliquable sur d'autres chantiers, etc. Des retours d'expérience compilés au sein d'un même dossier et analysés pour faire ressortir les éléments intéressants dans chaque projet et faire monter en compétences les collaborateurs

4/ MISE EN ŒUVRE DU PLAN D' ACTIONS

Le plan d'actions a été validé par les référents mais il n'y a pas eu de retour quant à l'avancement et le démarrage de la mise en œuvre des actions à ce jour.

